

Les 60 ans des traités de Rome



Vendredi 28 avril 2017

de 14h00 à 17h00

Grand'chambre

5 quai de l'Horloge - Paris 1^{er}



COLLOQUE À LA COUR DE CASSATION

Cour de cassation
5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation

**Entrée sur présentation d'une pièce d'identité
avec inscription préalable obligatoire**
sur le site Internet www.courdecassation.fr



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et avocats

14h00 Propos introductifs

Bertrand LOUVEL

Premier président de la Cour de cassation

Jean-Claude MARIN

Procureur général près la Cour de cassation

Les 60 ans des traités de Rome

Sous la présidence de

Philippe LEGER

Ancien avocat général à la Cour de justice de l'Union européenne

14h30 Historique de la construction européenne

Fabrice PICOD

Professeur de droit public à l'université Panthéon-Assas Paris 2

14h45 Justice civile et Europe

Thomas ANDRIEU

Directeur des affaires civiles et du sceau

15h00 Le juge national et le droit de l'Union européenne

Laurent TRUCHOT

Conseiller à la 1^{ère} chambre civile de la Cour de cassation

15h15 Le droit de la consommation et le droit du travail en droit européen

Philippe FLORES

Conseiller référendaire à la chambre sociale de la Cour de cassation

15h30 Justice pénale et Europe

Robert GELLI

*Procureur général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence,
ancien directeur des affaires criminelles et des grâces*

15h45 L'avocat et l'Europe

Frédéric SICARD

Bâtonnier de Paris

16h00 L'apport de la Commission européenne
à la construction de l'espace de liberté, de sécurité et de justice

Francesco FONSECA MORILLO

Directeur général adjoint à la direction générale justice, consommateurs et égalité des genres

16h15 L'apport de la Cour de justice de l'Union européenne
à la construction de l'espace de liberté, de sécurité et de justice

Yves BOT

Avocat général à la Cour de justice de l'Union européenne

16h30 Propos conclusifs

Pierre MOSCOVICI

*Commissaire européen aux affaires économiques et monétaires,
à la fiscalité et à l'union douanière*